DEVIS – Location Pack Live

Prestataire

RBO Evenement (un service de PLTHR Association)
[Adresse postale]
SIRET : 89230785100014
Email : romain@rbo-evenement.fr – Téléphone : 06 59 93 83 84
Assurance responsabilité civile professionnelle :
TVA non applicable, art. 293 B du CGI

Désignation de la prestation

Désignation	Qté	Prix unitaire HT
Pack Live – sonorisation : 2 enceintes amplifiées Meyer Sound UPJ-1P sur pieds, 1 enceinte sub amplifiées Meyer Sound USW-1P, câblage et alimentation, Table de mixage	1	300 €
Option		
Micro supplémentaire	1	25 €
Livraison, installation et démontage	1	30 €
Technicien présent pendant l'événement	1 h	15 €
Eclairage		En fonction des besoins et de la tailles du lieu

Conditions de la prestation

Durée de location : Les tarifs précédents sont donnés pour une journée de location.

Remise et reprise du matériel : livraison et installation par le prestataire ou retrait et retour au 20 impasse des tilleuls 73800 Porte de savoie.

Conditions techniques : le client met à disposition un accès libre à la salle pour l'installation à l'heure convenue, ainsi qu'une alimentation électrique 230 V à proximité du point d'installation. La couverture sonore dépend de la configuration et de l'acoustique de la salle ; le prestataire se réserve le droit de proposer des enceintes ou dispositifs complémentaires si la salle l'exige.

Caution : 0 € si l'installation est assurée par le prestataire avec un technicien présent ; 300 € si le client retire le matériel et le manipule seul. La caution est remise par chèque non encaissé et restituée sous 7 jours après contrôle du matériel.

Responsabilité : le matériel reste la propriété du prestataire. Lorsqu'il est confié au client sans technicien, celui-ci en est responsable depuis la remise jusqu'à la restitution. Toute perte, vol ou détérioration non liée à l'usure normale est facturée sur la base de la valeur de remplacement ou de réparation.

Conditions de règlement

- **Acompte :** 30 % du total TTC
- **Solde :** à régler à la réception de la facture.
- **Moyens de paiement acceptés :** virement, chèque.
- **Retard de paiement :** pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal et indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € pour les clients professionnels.

Annulation

- Annulation plus de 15 jours avant l'événement : acompte restitué.
- Annulation moins de 15 jours avant l'événement : acompte conservé.
- En cas d'annulation par le prestataire (cas de force majeure ou indisponibilité), l'acompte est intégralement remboursé. Report possible sans frais, dans la limite des disponibilités.

Pour un devis personnalisé contactez nous : romain@rbo-evenement.fr

06 59 93 82 84